COMMUNE DE SAINTE-BLAGOUNETTE

CONSEIL MUNICIPAL

Procès-verbal de la séance du 17 septembre 2026

Date	17 septembre 2026
Heure d'ouverture	18h30
Heure de clôture	21h42
Lieu	Salle du Conseil municipal
Présidence	Monsieur le Maire
Secrétaire de séance	Madame la Secrétaire de mairie
Conseillers en exercice	21
Présents	19
Absents excusés	2

ORDRE DU JOUR

1. Approbation du procès-verbal de la précédente séance
2. Finances communales et achat d'une nouvelle cafetière
3. Travaux de voirie et mystérieux nid-de-poule
4. Fleurissement et décoration du centre-bourg
5. Stationnement et conflit diplomatique autour de trois places
6. Illuminations de Noël
7. Questions diverses

1. APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL

Le procès-verbal de la séance précédente est soumis à l'approbation du Conseil municipal. Une observation est formulée concernant l'emploi du terme « rapidement » pour qualifier une intervention. Après débat, le Conseil considère que ce terme doit désormais être interprété comme « dans un délai raisonnable, à déterminer ultérieurement ». Le procès-verbal est adopté à l'unanimité.

2. FINANCES — LE DOSSIER DE LA CAFETIÈRE

Monsieur le Maire rappelle que la cafetière actuelle présente des signes inquiétants : temps de chauffe excessif, bruit suspect et production d'un café dont la température est qualifiée de « symbolique ». Le Conseil examine trois modèles. Après 31 minutes de discussion, il est décidé de demander un devis pour le modèle présenté comme « robuste, simple et capable de tenir une réunion complète ».

Vote : Pour 19 — Contre 0 — Abstention 0. La cafetière est déclarée prioritaire.

3. TRAVAUX DE VOIRIE — LE NID-DE-POULE

Le Conseil prend connaissance de plusieurs signalements concernant un nid-de-poule rue des Acacias. Un conseiller estime que le trou « s'est encore agrandi depuis mardi ». Un autre rappelle qu'il était déjà là « quand il était jeune ». Les services techniques sont chargés de procéder à une évaluation.

Décision : demande de devis pour rebouchage. Une photographie sera prise avant travaux afin de conserver une trace de l'évolution historique du patrimoine routier communal.

4. FLEURISSEMENT DU CENTRE-BOURG

La commission propose de renouveler les plantations. Plusieurs espèces sont évoquées. La discussion se concentre finalement sur une question essentielle : « Qui va arroser pendant les vacances ? » Aucune candidature spontanée n'étant enregistrée, le sujet est renvoyé à la commission compétente.

5. STATIONNEMENT

Trois places de stationnement situées devant la mairie font l'objet de discussions récurrentes. Le Conseil rappelle que le stationnement y est limité. Un panneau supplémentaire est envisagé. Il est finalement décidé de commencer par vérifier si le panneau actuel est toujours visible derrière la haie.

6. ILLUMINATIONS DE NOËL

Les premières estimations concernant les illuminations sont présentées. Une discussion est engagée sur le nombre de décorations à installer. Un conseiller propose de « faire plus simple cette année ». Un autre répond que « les habitants vont comparer avec l'année dernière ». La commission des fêtes est chargée de trouver un compromis entre sobriété énergétique et risque de déception collective.

7. QUESTIONS DIVERSES

• Peut-on avoir davantage de prises électriques dans la salle du Conseil ? → Une étude sera réalisée.

• Qui a déplacé la boîte de stylos ? → Enquête en cours.

• Peut-on prévoir du café avant 18h30 ? → Proposition accueillie favorablement.

• Les réunions pourraient-elles finir plus tôt ? → La question sera étudiée lors d'une prochaine réunion.

• Qui apporte les croissants à la prochaine séance ? → Désignation reportée.

TABLEAU DES DÉCISIONS

Décision	Suite à donner	Responsable
Achat d'une cafetière	Demander 3 devis	Secrétariat
Nid-de-poule	Évaluer et chiffrer les travaux	Services techniques
Fleurissement	Préparer une proposition	Commission espaces verts
Stationnement	Vérifier le panneau existant	Services techniques
Illuminations	Proposer plusieurs scénarios	Commission des fêtes

CLÔTURE DE LA SÉANCE

L'ordre du jour étant épuisé, Monsieur le Maire remercie les membres du Conseil municipal. La séance est levée à 21h42. Les élus poursuivent les échanges de manière informelle dans le couloir, ce qui permet de constater que la réunion aurait pu durer encore environ 35 minutes.

Pour extrait conforme.

Le Maire
Signature : _____

Le Secrétaire de séance
Signature : _____

DOCUMENT FICTIF À CARACTÈRE HUMORISTIQUE — Ne constitue pas un procès-verbal ou document administratif réel.